LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG

DESCRIPTION

La ville de Cahors a mis en place une « Commission extra-municipale du temps long », qui réunit des citovens volontaires et des élus. Cette assemblée citoyenne accompagne la commune dans ses prises de décisions, principalement sur les thématiques de transition écologique et sociale. Elle est composée de 33 membres, qui ont pour mission de se projeter au-delà des six ans du mandat municipal.

Par exemple, en 2021, la commission a pris part à la concertation dans le cadre du projet de réaménagement de la place Chapou, et a abordé les questions de mobilité durable, de végétalisation et d'attractivité.

En 2022, elle a été à l'initiative d'un appel à projet à destination des associations, pour identifier et soutenir des projets d'intérêt général ayant un impact à moven et long termes. Elle a ainsi sélectionné un projet d'apprentissage à la réparation de vélos, un projet de dépollution pour la qualité de l'eau potable, un restaurant solidaire, une collecte de déchets et un jardin inclusif.



CONTACT



Cahors, 2021



Théo Montal : concertation@mairie-cahors.fr

THÉMATIQUES

Participation citoyenne / Instances participatives

Environnement & Urbanisme / Développement durable

Vie de la collectivité / Action municipale

Participation citovenne / Procédés de consultations, concertations, co-

RFPFRFS

7.2

